

DELIBERATION
du Conseil Académique de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 22 septembre 2020

Délibération n°01-2020 relative à l'élection des vice-présidents du conseil académique,

Vu l'article 22 des Statuts de l'URCA,

Par délibération en date du 22 septembre 2020, le conseil académique de l'Université de Reims Champagne-Ardenne a procédé à l'élection de madame Marie-Renée DE BACKER et de monsieur Christophe CLEMENT en tant que vice-présidents du conseil académique.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	78	Membres présents	44
Majorité absolue	40	Membres représentés	17
Nombre de pouvoirs	17		

Décompte des suffrages

- **Madame Marie-Renée DE BACKER :**

Votants	61	Pour	45	Contre	1	Abstentions	12	Nuls	3
---------	----	------	----	--------	---	-------------	----	------	---

- **Monsieur Christophe CLEMENT :**

Votants	61	Pour	44	Contre	2	Abstentions	12	Nuls	3
---------	----	------	----	--------	---	-------------	----	------	---

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Néant
Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 01/10/2020

Document mis en ligne le : 01/10/2020